

CAMP DE JOUR ESTIVAL | MUNICIPALITÉ DE SAINT-WENCESLAS

FICHE D'INSCRIPTION

À compléter et à acheminer par courriel au loisirs@municipalitestwenceslas.com ou en personne à la mairie située au 1055 rue richard, Saint-Wenceslas **avant le 15 avril 2024 à 17 h.**

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE OU LES ENFANTS À INSCRIRE

Enfant 1

Prénom :		Sexe : M ☐ F ☐	
Nom de famille :		Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :	/ /
Lieu de résidence :			

À compléter si plus d'un enfant à inscrire au sein d'une même famille :

Enfant 2

Prénom :		Sexe : M ☐ F ☐	
Nom de famille :		Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :	/ /

Enfant 3

Prénom :		Sexe : M ☐ F ☐	
Nom de famille :		Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :	/ /

Enfant 4

Prénom :		Sexe : M ☐ F ☐	
Nom de famille :		Date de naissance (AAAA-MM-JJ) :	/ /

2. PARENTS OU TUTEUR

Nom du parent 1 :		Nom du parent 2 :	
Adresse :		Adresse (Si différente du parent 1):	
Téléphone :	(Rés.) (Bur.) (Cell.)	Téléphone :	(Rés.) (Bur.) (Cell.)
Courriel :		Courriel :	
Nom et numéro de téléphone d'une personne (autre que les parents) à contacter en cas d'urgence :			
Pour émission du relevé 24		NAS :	
Nom du parent payeur :			

3. CHOIX D'INSCRIPTION

Cochez	Choix	Tarif
☐	Semaine complète	465,00\$
☐	Semaine complète non résident	515,00\$
☐	Temps partiel (3 jours ou moins)	365,00\$

Pour une inscription à temps partiel, veuillez indiquer les journées de présence SVP :

Cochez	Journées de présence
☐	Lundi
☐	Mardi
☐	Mercredi
☐	Jeudi
☐	Vendredi

Si des absences sont prévues (semaine (s) de vacances ou journée (s) bien vouloir indiquer les dates SVP

4. SORTIES EXTÉRIEURES

Cochez	
☐	Je serais d'accord pour que mon enfant puisse participer à quelques sorties extérieures le vendredi en cours d'été (moyennant des frais supplémentaires au besoin).
☐	Je ne suis pas d'accord pour que mon enfant participe à quelques sorties extérieures le vendredi en cours d'été mais j'ai la possibilité de le garder à la maison en cas de besoin.
☐	Je préfère qu'aucune sortie extérieure ne soit offerte car je ne suis pas d'accord et je n'ai pas la possibilité de garder mon enfant à la maison.

5. RETOUR À LA MAISON

Est-ce qu'une tierce personne, autre que les parents, est autorisée à venir chercher votre ou vos enfant (s) en fin de journée ?	
Prénom :	Nom :
Lien avec l'enfant (s) :	Mon (Mes) enfant (s) est (sont) AUTORISÉ (s) à partir <u>seul (s)</u> le soir. Oui ☐ Non ☐

* Veuillez noter que si ce n'est pas une personne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel du camp de jour ne sera pas autorisé à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'unit à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit dont le nom n'est pas mentionné à la section 4 du présent formulaire à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable au camp de jour un avis écrit précisant le nom de cette personne.

Nom du parent ou tuteur

Signature du parent ou tuteur

Date de la signature

COORDONNÉES

Veillez retourner cette fiche accompagnée de la fiche santé de votre enfant par courriel au loisirs@municipalitestwenceslas.com ou en personne à la mairie* située au 1055 rue Richard St-Wenceslas **au plus tard le 15 avril 2024 17 h.**

**Heures d'ouverture de la mairie du lundi au jeudi de 8 h à 17 h.*

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais d'inscription devront être payés à la Municipalité de Saint-Wenceslas **au plus tard le 15 avril 17h.** Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception du présent formulaire rempli, accompagné du règlement. Nous acceptons les chèques émis au nom de « La municipalité de Saint-Wenceslas », l'argent comptant ou **le paiement en ligne****. La Municipalité de Saint-Wenceslas facturera des frais de 25 \$ pour tout chèque sans provision.

**** INFORMATIONS IMPORTANTES - PAIEMENT EN LIGNE**

Voici les étapes importantes à suivre pour effectuer le paiement en ligne :

- 1- Sélectionner le fournisseur Municipalité St-Wenceslas – Taxes (QC)
- 2- Inscrire le numéro de référence de 10 chiffres suivant : **1055202400**

ATTENTION il est important de modifier le numéro de référence qui diffère du numéro alloué pour le paiement des taxes municipales.

- 3- Effectuer le paiement en totalité
- 4- Lorsque fait, il sera **important de remodifier le numéro de référence** afin de remettre le numéro attribué au paiement de taxes en prévision de votre prochain paiement.
- 5- Pour toutes question en lien avec le paiement en ligne, n'hésitez pas à communiquer au 819-224-7784 p.3

MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation ni pour les journées de camp manquées.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), la municipalité de Saint-Wenceslas remboursera la totalité des frais d'inscription, moins les frais d'annulation de 25 \$. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : loisirs@municipalitestwenceslas.com

POUR INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU BESOIN

Communiquer avec Valérie Lamothe, coordonnatrice des loisirs de la municipalité de Saint-Wenceslas au 819-224-7784 p.3